



## **Déclaration liminaire CAPA recours PPCR Lundi 13 février 2023**

Depuis son instauration, le PPCR et ses « rendez-vous de carrière » suscitent incompréhension, frustration et colère chez nos collègues dans un contexte où nombre d'entre elles et eux se sentent déconsidéré·es voire méprisé·es. Incompréhension, frustration et colère pour de multiples raisons : entretiens infantilisants, pratiques d'évaluation et d'autoévaluation en décalage avec les enjeux pédagogiques et la prise en compte de l'intérêt des élèves, incohérences et aberrations administratives dans les bilans des rendez-vous de carrière, logiques de quotas qui écartent de nombreux·ses professeur·es de la possibilité d'un avancement plus rapide et donc, d'une progression salariale. Force est de constater que le PPCR creuse les écarts de salaires entre les personnels, alors qu'il avait initialement pour but de relancer les carrières et les rémunérations !

Par ailleurs, le PPCR met les enseignant·es sous pression de la hiérarchie et crée une mise en concurrence entre collègues. S'il est une tentative d'imposer des techniques de managements aux corps des fonctionnaires, il est aussi la porte ouverte au favoritisme et au népotisme. En renforçant le rôle de la hiérarchie, les « rendez-vous de carrière » posent la question de leur contrôle par les instances paritaires afin d'éviter l'arbitraire le plus complet. Et tout cela pour des augmentations de salaire très modérées, réservées à un nombre réduit d'enseignant·es, et qui ne compensent pas les pertes de salaire enregistrées depuis plus d'une décennie !

Et ce n'est pas le « Pacte » qui va arranger la situation en matière de revalorisation salariale ! Ce projet est une arnaque car il s'agit d'une prime et non d'une augmentation de salaire, prime dont seraient seuls bénéficiaires les personnels ayant accepté d'exercer un bouquet de missions supplémentaires ! Pour SUD éducation, ce projet est scandaleux : tout d'abord, il dégrade encore un peu plus les conditions de travail, dans un

contexte où le temps de travail et les missions demandées aux enseignant·es explosent, au lieu de reconnaître les missions déjà exercées ; ensuite, il renforce l'autorité des chef·fes d'établissements, et va diviser les équipes, par une concurrence des collègues pour l'obtention du « Pacte » ; et enfin il renforce les inégalités femmes/hommes, et entre les personnels handicapés et les personnels valides, car les femmes et les personnels handicapés prennent déjà très nettement moins de missions supplémentaires.

**C'est pour cela que SUD éducation revendique l'abrogation du PPCR et l'abandon des « rendez-vous de carrière » et des inspections, qui ne sont que des contrôles épisodiques, partiels et subjectifs de l'inspecteur·rice. SUD éducation revendique une évaluation pédagogique entre pairs et une démarche collective d'échange de pratiques, en lien avec une formation continue de qualité.**

**SUD éducation refuse un salaire au prétendu mérite et revendique l'avancement pour toutes et tous au rythme le plus rapide ainsi qu'une hausse des salaires de tous les personnels de l'Éducation Nationale et/ou travaillant dans les établissements scolaires publics comme les agents. Pour SUD éducation, cette hausse des salaires doit se baser sur une augmentation indiciaire des traitements, et non sur des primes, tout en prenant en compte l'inflation, et doit être déconnectée de tout système d'évaluation inégalitaire des personnels à l'image du PPCR. Dans l'immédiat, SUD éducation exige que le montant de l'enveloppe « Pacte » soit versé dans la revalorisation inconditionnelle de tous et toutes.**